

L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 23 octobre 2015, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Un appui au mouvement Je protège mon école publique**

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Mme Catherine Harel Bourdon, a fait la lecture d'une résolution par laquelle le Conseil des commissaires signifie son appui au mouvement Je protège mon école publique. Par cette résolution, les commissaires réitèrent leur foi dans une école publique de qualité, ouverte à tous et axée sur la réussite, ils témoignent leur admiration pour le travail des enseignantes et des enseignants, du personnel et des directions d'établissement dans un contexte difficile et ils exigent du gouvernement du Québec qu'il leur fournisse les moyens financiers, organisationnels et matériels nécessaires pour poursuivre leur mission et ainsi contribuer à l'augmentation du niveau de diplomation et de qualification de la population montréalaise.

- **Le Centre de ressources éducatives et pédagogiques**

Le Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) est un centre de formation de la CSDM qui offre des services d'éducation populaire. Les formations se donnent dans les locaux du CREP et dans des écoles, mais aussi dans des centres d'hébergement, des maisons d'accueil, des centres de dernier recours, des centres de distribution alimentaire, des refuges pour toxicomanes ou des entreprises d'insertion sociale ou d'intégration socioprofessionnelle. Le CREP offre notamment des formations à des adultes qui présentent plusieurs obstacles à l'emploi. Ces formations peuvent mener à un certificat de formation à un métier semi-spécialisé ou à une attestation de formation.

Des représentants d'un groupe d'élèves, d'enseignants, de professionnels et d'organismes partenaires du CREP sont venus présenter les activités de leur centre en audience pour demander aux commissaires de maintenir une structure organisationnelle et pédagogique forte pour le CREP, mais aussi de faire la promotion du centre et des services qu'il offre. La présidente et le commissaire scolaire du quartier iront au CREP prochainement.

- **Les états financiers de l'exercice 2014-2015**

Le Conseil des commissaires a approuvé les états financiers audités de la CSDM pour l'exercice terminé le 30 juin 2015, états financiers qui font état d'un déficit moindre que celui qui était anticipé. Alors que le déficit prévu au budget était de 29,4 millions de dollars en juillet 2014, le déficit réel au 30 juin 2015 se chiffre à 11 millions. Malheureusement, cette réduction du déficit ne provient pas de sommes récurrentes. Mme Catherine Harel Bourdon a rappelé que des décisions difficiles ont dû être prises pour arriver à ce résultat et que le travail n'est pas terminé, puis elle a

remercié l'ensemble de l'équipe de la direction adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle pour son excellent travail dans ce dossier. Pour sa part, Mme Roxane Côté, de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., s'est dite très satisfaite de la collaboration entre la Commission scolaire de Montréal et les auditeurs externes.

- **Élections scolaires 2014**

Le Conseil des commissaires a reçu en information un rapport sur les élections scolaires tenues le 2 novembre 2014 dans les douze circonscriptions de la CSDM et à la présidence de la Commission scolaire. Mme Harel Bourdon a souligné que le rapport révèle que le budget prévu pour les élections n'a pas été entièrement dépensé, ce qui a entraîné des économies de 500 000 \$ qui ont servi à réduire le déficit de la Commission scolaire. Elle a par ailleurs noté que 42 % des dépenses étaient attribuables aux envois postaux destinés principalement à informer la population sur la date des élections et les adresses des bureaux de vote et que les dépenses autorisées des candidats ne représentaient que 3 % du budget total.

- **De beaux terrains de jeux**

La mesure ministérielle d'embellissement des cours d'école permet à une école de recevoir jusqu'au tiers du financement nécessaire à la réalisation de son projet. Depuis la mise en place de cette mesure au cours de l'année scolaire 2005-2006, quatre-vingt-douze projets d'embellissement de cours d'école ont été réalisés.

Pour l'année 2015-2016, six établissements ont manifesté l'intention de présenter un projet d'embellissement de leur cour, soit les écoles Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Notre-Dame-du-Foyer, Barclay, Saint-Arsène, Saint-Marc et Le Vitrail. Encore cette année, le Conseil des commissaires a décidé de soutenir ces écoles en attribuant à chaque projet 33 % du coût total de celui-ci, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

Nomination

- **M^{me} Johanne Carmichael** a été nommée directrice à l'école **Notre-Dame-de-Grâce**. Elle est entrée en fonction le 30 septembre 2015.

Le Conseil des commissaires lui souhaite tout le succès possible dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Source : Service du secrétariat général
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@csdm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications